



Mécontentement à l'urgence à la Cité de la Santé

À l'automne 2010, une grogne croissante s'est propagée parmi le personnel travaillant à l'urgence de la Cité de la Santé. Après avoir sondé le terrain, le Syndicat fut à même de constater que les revendications des employés de l'urgence étaient claires et pleinement légitimes, à savoir :

- manque d'écoute et de considération de la part de l'employeur envers le personnel;
- un rattrapage en matière de formation de la main-d'œuvre;
- une mise à niveau de l'équipement désuet;
- refoulement et sécurité des patients sur civière sur le quai versus la responsabilité professionnelle des infirmières en place.

Mobilisation

Pris par surprise par cette mobilisation soutenue, l'employeur a organisé une rencontre du personnel pour chacun des quarts de travail, afin de connaître leurs revendications. Lors de ces rencontres, Daniel Corbeil, directeur général adjoint, Dr. Alain Goudreault, DSPH, Dr. François Scarborough, ainsi que le SIIAL étaient présents pour échanger sur les problématiques vécues depuis longtemps malgré plusieurs appels faits au chef d'unité. Lors de ces rencontres, nos membres ont exprimé leurs frustrations, craintes et attentes envers l'employeur et le fonctionnement de l'urgence.

Création de groupe de consultation

Quelques semaines plus tard, l'Employeur a de nouveau rencontré le personnel de l'urgence. Lors de cette rencontre, Daniel Corbeil s'est engagé publiquement à créer des groupes de consultation, composés du personnel de l'urgence des trois (3) quarts de travail, et ce, avant la période des Fêtes.

Relance à l'employeur

En décembre et en janvier, le SIIAL a relancé l'Employeur à de multiples occasions et sur diverses tribunes concernant la création des comités, ainsi que sur l'avancement du « Dossier de l'urgence ». Durant la même période, Jean-François Caron, président du SIIAL, a également interpellé Daniel Corbeil à cet effet.

Mandat de la responsable locale

De plus, la responsable locale de la Cité de la Santé a été mandatée pour vérifier auprès du personnel si des changements avaient été amorcés et si une date avait

été fixée pour la mise en place des comités.

Intervention du président du SIIAL

Ces démarches permettaient au président du SIIAL d'intervenir auprès de la direction. À chaque fois, il rappelait l'urgence d'agir face aux revendications du personnel et à leur perte de confiance envers leur chef d'unité. Il a demandé à plusieurs reprises si l'information était donnée à l'équipe de l'urgence en suivi des rencontres avec le personnel. Malheureusement, l'information ne circulait pas. Il a donc avisé l'employeur que le mécontentement s'amplifiait et qu'il était temps d'agir avant qu'une situation dangereuse survienne.

Entre-temps, le chef d'unité est parti, démission ? Congédiement ?

Mise en place des comités

Finalement, le personnel de l'urgence était rencontré par l'employeur pour annoncer le plan de la mise en place des comités prévu fin février. Le syndicat en a été informé au même moment.

Participation de tous

Le 25 février 2011, l'employeur a convoqué les représentants syndicaux des différentes accréditations œuvrant à l'urgence, pour leur faire part des avancées dans le dossier. Dr. Alain Goudreault a confirmé que les comités étaient actifs depuis peu et demandait la participation de tous et toutes pour remettre l'urgence sur les rails. Il a aussi précisé qu'il s'agissait d'un problème complexe et multifactoriel.

Nouvelle gestionnaire

À cette même rencontre, l'Employeur a présenté officiellement la nouvelle gestionnaire responsable de l'urgence, madame Sylvie Lanthier. Elle occupe les fonctions laissées vacantes par départ de monsieur Chenel Thériault.

Suivis périodiques

Dr. Goudreault a terminé cette rencontre en précisant que les syndicats seraient impliqués et contactés dans le cadre des suivis périodiques effectués par l'Employeur dans ce dossier.



ENTRE NOUS



Le SIIAL
MON syndicat

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES, INHALOTHÉRAPEUTES ET INFIRMIÈRES AUXILIAIRES DE LAVAL (CSQ)

Volume 8, numéro 1, avril 2011

Sommaire

Le mot du président.....	1
Création de postes équipes dédiées	2
Nouvelles mesures de la convention collective 2011-2015	3-4
Lettre de Claire Montour	5
Mécontentement à l'urgence à la Cité de la Santé.....	6
Invitation à des sessions d'information	6

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jean-François Caron



Bonjour à toutes et à tous,

La FSQ a signé la nouvelle convention collective le 28 février dernier. Il nous aura fallu faire preuve de patience et de détermination pour en arriver à un règlement qui respectait notre entente de principe survenue en juin 2010. Nous pouvons être fières d'avoir dressé la table concernant certaines clauses salariales. Nous pouvons aussi être fières d'avoir été présentes à la table de négociation sans arrêt et sans relâche.

Protection des droits et acquis

C'est avec acharnement et avec l'appui indéfectible de la CSQ que nous sommes arrivées à protéger nos droits et acquis durement gagnés dans le passé. Pour la FSQ, il n'était nullement question de laisser le gouvernement nous imposer des clauses que nous n'avions jamais négociées telle que d'ouvrir la négociation locale avec l'obligation de résultat. Du jamais vu en négociation!

Voici quelques objectifs gouvernementaux que nous avons finalement réussi à exclure de notre convention collective :

- favoriser l'utilisation des salariées des établissements afin de limiter le recours à la main-d'œuvre indépendante (MOI);

- permettre l'utilisation du personnel en surplus dans un centre d'activités alors qu'il y a un manque d'effectifs dans un autre;
- améliorer la dotation des postes afin de stabiliser les équipes de travail tout en assurant de la flexibilité;
- favoriser le transfert de l'expertise des salariées œuvrant sur les différents quarts;
- permettre de la souplesse dans l'aménagement des horaires et de la semaine de travail ainsi que favoriser la participation des salariées dans l'élaboration des horaires de travail.

Vous comprendrez que ce menu empoisonné est à la satisfaction des employeurs. Certes, la diminution de la MOI, l'organisation du travail et l'introduction des mesures favorisant l'attraction et la rétention du personnel afin d'améliorer les conditions d'exercice peuvent être louables, mais jamais à la façon dont l'employeur veut y parvenir.

Fières de notre convention collective

Nous pouvons être fières de notre convention collective! Nous avons travaillé d'arrache-pied, jour après jour, dans l'intérêt des membres que nous représentons. La FSQ, en ce sens, se démarque par sa ténacité!

Ce qu'il y a de mieux

Nous avons eu raison de croire que les membres que nous représentons méritent ce qu'il y a de mieux. Bien entendu, les clauses salariales sont très importantes et constituent une reconnaissance du travail que nous accomplissons. Il était prioritaire pour la FSQ que nos conditions de travail, qui teignent chacune de nos journées, soient plus qu'acceptables.

Prudence

Nous avons obtenu des gains significatifs pour les 5 prochaines années. La prudence sera de mise contre l'appétit féroce de nos employeurs surtout dans un contexte d'ouverture des dispositions locales par la négociation locale.

C'est ensemble que nous parviendrons à poursuivre l'amélioration de nos conditions de travail et maintenir celles durement gagnées.

Par

Francis
Gilbert

CRIA
Conseiller
syndical

Tu cherches des informations ??? VISITE LE SITE INTERNET DU SIIAL

www.siiial.com

NOUVEAU: Foire aux questions
sur la convention collective 2011-2015



Par

**Marilyn
Gagnon-Huot**

CRIA
Conseillère
syndicale

Création de postes équipes dédiées

Le syndicat, depuis de nombreuses années, a comme préoccupation le rôle réel des équipes volantes dans le réseau. Lors de différents forums avec l'employeur, le syndicat a réitéré le désir de créer des équipes dédiées à des secteurs spécifiques. Le but de cette demande étant de redonner aux équipes volantes leur véritable nature. Présentement, les infirmières détentrices de poste équipe volante se retrouvent à des assignations longue durée et ainsi ne peuvent plus combler les absences ponctuelles.

Postes équipes dédiées

Le syndicat, de concert avec la direction des soins infirmiers, a planché sur différentes pistes de solutions. Celle retenue et mise en place est la création de postes équipes dédiées pour l'hôpital de la Cité de la Santé pour les quarts de soir et de nuit qui connaissent de graves problèmes de rétention. Une première rencontre du comité de coordination de gestion de l'équipe volante a eu lieu l'automne dernier avec les représentants de chaque direction, les relations de travail et le syndicat. Les objectifs de cette rencontre étaient de faire un portrait exhaustif des effectifs « équipes volantes » à l'hôpital et d'assurer les liens de ce projet avec ceux déjà en cours (planification de la main-d'œuvre, le projet liste de rappel, le recrutement).

Irritants majeurs

Lors des «focus groups», les irritants relevés par les équipes volantes sont : l'absence du sentiment d'appartenance, d'homogénéité d'un département à un autre, d'attraction et de stabilité de ces postes, le manque de formation et d'orientation, ainsi que l'accueil par les équipes des unités. Ce constat nous a permis d'élaborer 5 nouveaux centres d'activités d'équipes dédiées, à savoir :

3OS-3ON-5ON, SIC-3EN-4ON-4OS,
4ES-4EN-5OS-5EN-5ES, RCNE-Urgence-Psychiatrie,
Centre de la famille (naissance-MEF-pouponnière-
pédiatrie).

Postes créés

L'employeur a créé, lors de l'affichage de janvier 2011, 66 postes d'équipes dédiées pour le quart de soir et de nuit. De ces 66 postes, 22 ont été attribués dont 13 au Centre de la famille sur une possibilité de 16.

Projet pilote

Le syndicat est optimiste par rapport à l'avenir de ce projet pilote. Nous croyons qu'il permettra à toutes les infirmières de progresser dans leur cheminement de carrière avec une formation plus adéquate et un sentiment d'appartenance envers les spécialités choisies. Nous espérons que notre initiative à l'origine de la création de postes d'équipes dédiées sera un élément attractif pour les nouvelles venues dans la profession. Par manque d'intérêt à occuper un poste d'équipe volante tel que nous le connaissons aujourd'hui, celles-ci refusaient de demeurer au CSSSL.

Gestion des équipes dédiées

Nous vous soulignons l'importance d'informer le syndicat de toutes situations ambiguës ou injustes découlant spécifiquement de la gestion des équipes dédiées. Il s'agit d'un projet pilote et nous devons procéder sans délai si des correctifs doivent être apportés.

Évaluation du projet

Pour terminer, le projet des postes d'équipes dédiées sera évalué en ce qui a trait à la possibilité de la mise en place de nouveaux postes à l'automne pour le quart de jour et pour l'ensemble du CSSSL.

De plus, nous avons demandé à plusieurs reprises le même exercice pour les infirmières auxiliaires, ce qui sera fait dans les semaines à venir.

Invitation à des sessions d'information

Nous vous invitons, conjointement avec l'équipe de sécurité sociale de la CSQ, à participer à des séances de formation portant soit sur le régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou soit sur la retraite (RREGOP).

Sessions d'information sur le RQAP
(régime québécois d'assurances parentales)
Le 25 mai à la Cité de la Santé, salle RC-28
(auditorium Réal-Dubord)
8h30, 13h30 et 16h30.

Sessions d'information sur le RREGOP
Le 2 juin au Château Royal, 3500 boul. du Souvenir.
8h30, 13h30, 16h30 et 19h00.

Afin que nous puissions organiser la salle et prévoir une collation, **vous devez confirmer votre présence le plus tôt possible** au (450) 686-6871 poste 21.

Les rencontres seront d'une durée approximative de deux heures incluant la période de questions. **Les places sont limitées.**



Par

**Claire
Montour**

Présidente
de la FSQ

Lettre de Claire Montour

Salutations à vous toutes et tous!

Du 8 au 10 février, la FSQ a tenu son congrès triennal. C'est un moment privilégié qui prend en compte la conjoncture sociale, politique et économique. De plus, les déléguées élaborent les stratégies et les axes d'interventions ce qui permet d'établir nos priorités pour les prochaines années.

La conjoncture politique au Québec à laquelle nous sommes confrontées est basée sur un désengagement social important, une volonté sans équivoque de privatisation, un manque total de respect envers les demandes portées par les travailleuses du secteur public et la population, une augmentation de la taxation, etc. Quant au Ministre de la Santé, il maintient un discours propagandiste, en claironnant que «TOUT VA POUR LE MIEUX». Pourtant, nous constatons :

- que le temps d'attente pour les soins requis ne cesse d'augmenter;
- les urgences débordent et le mot est faible. Le Ministère tente de camoufler la situation en créant des unités de débordement;
- les réorganisations de toutes sortes qui vont de la fusion d'établissements ou de centres d'activités, les abolitions de postes à outrance, etc. Le constat est toujours le même « AGRANDIR PAR EN DEDANS EN N'AJOUTANT PAS DE BUDGET ET EN DIMINUANT LE PERSONNEL ». Ce n'est donc pas étonnant de constater le mécontentement du personnel et que notre réseau de la santé craque;
- la progression fulgurante du désengagement du gouvernement dans le secteur de l'hébergement et des soins de longue durée;
- son talent à camoufler et à manipuler l'information pour mieux tenter de museler nos actions;
- sa facilité à faire adopter des lois et des règlements par le gouvernement pour freiner la mobilisation de ses employées;

- que plusieurs de nos infirmières, de nos infirmières auxiliaires et de nos inhalothérapeutes doivent livrer une lutte incessante pour protéger leur emploi dans des secteurs qui leur étaient traditionnellement réservés;
- le recours au temps supplémentaire de façon abusive et autoritaire et qui place le personnel dans des conditions difficiles, épuisantes et dangereuses.

Devant ces constats, toutes et tous, nous pourrions facilement sombrer dans la déprime et le défaitisme!

Eh bien, NON!!

Nous connaissons le plancher sur lequel nous marchons! Alors, il nous appartient d'élaborer et de mettre en place des stratégies nous permettant de contrer les actions du gouvernement et de réaliser le mandat syndical qui nous est confié.

La FSQ est là pour vous soutenir dans ces luttes qui, au quotidien, vous occupent et vous préoccupent! Pour ce faire, une SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE ET À TOUTE ÉPREUVE. C'est le gage de la RÉUSSITE!!

C'est dans ces termes que les congressistes ont déterminé que la FSQ est la meilleure organisation syndicale pour relever les défis de l'heure! En terminant, je veux remercier tous les membres de la délégation qui m'ont offert et exprimé tout le support et l'appui nécessaires pour réussir le mandat à la présidence de la FSQ.

Salutations syndicales!

Claire Montour, présidente de la FSQ

